

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Français en ce compris didactique de la discipline (Partie I)</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(10 ECTS)</b> Bachelier Agrégé(e) en Français - Philosophie et Citoyenneté - Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Guillaume FRANCOIS	120	<b>Quad 1</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Français - Partie I</b>	120h	

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Français - Partie I</b> : 120h d'autonomie

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Français - Partie I</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Pas de prérequis

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<p><b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde</li> <li>◦ S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques</li> <li>◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées</li> <li>◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie</li> </ul> </li> <li>• Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques</li> <li>◦ Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation</li> <li>◦ Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants</li> <li>◦ Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage</li> <li>◦ Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des</li> </ul> </li> </ul>

- apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

### Objectifs de développement durable

Aucun

### Acquis d'apprentissage spécifiques

Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique ;

Maîtriser les concepts fondamentaux de la didactique du français et pouvoir les appliquer à des situations concrètes ;

Témoigner d'une connaissance approfondie du code linguistique et de son utilisation au service de la communication ainsi que d'une connaissance critique des textes et de l'histoire littéraire ;

Faire preuve d'une culture générale importante ;

Faire preuve de réflexion et d'esprit critique quant aux diverses « tendances » qui s'expriment dans les recherches actuelles en matière de lecture, de littérature de jeunesse et d'écriture ;

Faire preuve d'esprit d'équipe et de sens de la collaboration.

### Contenu de l'AA Français - Partie I

L'UE se répartit en plusieurs domaines de connaissance :

- Approches du texte littéraire 1 (narratologie, genres et catégories, littérature jeunesse...).
- Grammaire et langue 1. Grammaire et linguistique, domaines de la linguistique, question de la norme linguistique et de la variation, grammaire de phrase (approche critique de la grammaire scolaire).
- Grammaire et langue 2. Grammaire du texte, approches du discours, rappels de grammaire scolaire (en lien avec le métier).
- Découverte des activités culturelles et artistiques 1 (spectacles d'art vivant, expositions...).

Chaque domaine de connaissance abordera les connaissances disciplinaires nécessaires au métier d'enseigner et les aspects didactiques qui y sont liés.

### Méthodes d'enseignement

**Français - Partie I** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

### Supports

**Français - Partie I** : syllabus, notes de cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Français - Partie I

BRAUN A. & CABILLAU J.-F. (2007) *Le français pour chacun*, Waterloo, Wolters-Plantyn.

CHERDON C. (2005) *Guide de grammaire française*, Bruxelles, De Boeck.

DUFAYS J.-L. & ROSIER J.-M. (2003) *Français. Littérature. Référentiel. 3e/6e secondaire*, Bruxelles, De Boeck.

GIASSON J. (1997) *La Lecture. De la théorie à la pratique*, Bruxelles, De Boeck.

ROSIER L. & THYRION F. (2003) *Français. Langue. Référentiel. 3e/6e secondaire*, Bruxelles, De Boeck.

YAGUELLO M. (dir.) (2003), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil.

Pour chaque partie de cours, une bibliographie sélective sera fournie par l'enseignant.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français - Partie I : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Français - Partie I :</b>	
<p>Chaque domaine de connaissance fait l'objet d'une évaluation distincte. Tous les domaines de connaissance doivent être validés pour que l'UE le soit (l'ensemble des enseignants pourra éventuellement valider un domaine de connaissance pour lequel la moyenne n'a pas été obtenue en tenant compte de la moyenne générale, de l'importance des lacunes constatées et du parcours de l'étudiant). Si tous les domaines sont validés, la note résulte de la moyenne pondérée des différentes parties.</p> <p>Les moyens d'évaluation utilisés sont : travaux en autonomie.</p> <p>En cas de non-validation de l'UE, les notes des domaines de connaissance validés seront reportées à la session suivante.</p> <p>Les détails et les pondérations sont communiqués dans le contrat de cours.</p>	

Année académique : **2024 - 2025**